

POL 4630-50 ÉPISTÉMOLOGIE DE LA SCIENCE POLITIQUE

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

| | |
|-----------|--|
| Nom | Sylvie Goupil |
| Local | A 3765 |
| Téléphone | 514 987-3000 p. 4442 |
| Courriel | goupil.sylvie@uqam.ca |

DESCRIPTION DU COURS

Introduction à la réflexion sur la scientificité en sciences sociales et sur les moyens d'effectuer cette démarche critique. Présentation de quelques notions comme objectivité, neutralité, subjectivité, démonstration, vérification, expérimentation... Il sera aussi question de grands débats qui traversent la science politique : individualisme, holisme, quantitatif/qualitatif, induction/déduction, ainsi que l'historicisme et la question du sujet.

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux (ou buts du cours)

De façon générale, le cours Épistémologie de la science politique :

1. propose une introduction à l'épistémologie des sciences humaines dans son contexte d'émergence et dans l'articulation de ses notions de base ;
2. vise à situer les principales positions épistémologiques qui traversent les sciences humaines et plus spécifiquement, la science politique;
3. tente de susciter la réflexion quant à l'interférence de l'épistémologie dans l'acte de recherche.

De façon plus spécifique, à la fin du cours l'étudiante ou l'étudiant devrait être en mesure :

- d'assimiler les notions de bases de l'épistémologie des sciences humaines
- de comprendre la signification des différentes lectures épistémologiques en science politique;
- de développer une capacité d'analyse réflexive et critique sur le plan épistémologique.

La matière qui sera présentée s'articule autour de trois grands axes :

1. Une introduction générale à l'épistémologie et aux débats épistémologiques qui affectent la science politique (cours du 16 et du 23 janvier);
2. La présentation du point de vue de l'épistémologie dite positiviste, de ses critiques ainsi que du courant dit postpositiviste (cours du 6, 20 et 27 février);
3. Les épistémologies pouvant être désignées comme critique ou non-traditionnelles (cours du 13 février ainsi que ceux des 13 et 20 mars).

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours est composé de présentations magistrales de l'enseignante, complétées par des exposés des étudiantes et des étudiants portant sur les textes du recueil et sur leurs travaux de recherche. À cela s'ajoute un atelier-débat lors duquel les participantes et participants auront à développer une argumentation épistémologique sur un dossier de presse portant sur une étude qui a suscité une controverse « politico-épistémologique ».

L'objectif visé par cette formule pédagogique est de permettre une appropriation interactive de l'épistémologie par les étudiantes et les étudiants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

| Outil d'évaluation | Pondération | Échéance |
|--|--------------------------------|--|
| Atelier-débat | 20 % | Le jour de l'atelier |
| Analyse d'un bloc de textes du recueil Présentation orale Texte (6 à 8 pages) | 30% 10 points 20 points | Le jour associé au bloc de textes pour l'exposé Deux semaines après l'exposé pour l'écrit |
| Travail de recherche Exposé Texte (10 à 20 pages selon la formule individuelle ou en équipe) | 40 % 15 points 25 points | Entre le et le 27 mars et le 17 avril À la fin de la session au plus tard |
| Présence en classe | 10 % | Continue |

Précision concernant les travaux et la présentation matérielle

1. Atelier-débat :

Ce mode d'évaluation vise l'acquisition d'un « réflexe épistémologique » chez les étudiantes et étudiants. Cela signifie de pouvoir intégrer les notions propres à l'épistémologie et de les utiliser dans l'analyse d'études et de résultats de recherche.

L'exemple choisi concerne la présentation des résultats de l'étude de Joëlle Quérin portant sur le cours éthique et culture religieuse. L'intérêt de ce dossier est qu'il a suscité un débat qui met notamment en jeu des questions pouvant faire l'objet d'une analyse épistémologique et pouvant illustrer les rapports entre épistémologie et politique. Les documents à lire en vue de la préparation à l'atelier figurent dans le recueil de textes.

L'atelier-débat se déroulera en deux temps :

- 1) La première partie du cours est consacrée à l'élaboration d'une stratégie argumentative en petits groupes;
- 2) La deuxième partie du cours est consacrée au débat durant lequel chacun des groupes devra défendre son argumentation.

À la fin du cours, chaque groupe remettra les notes ayant servi à l'élaboration de son argumentation. L'évaluation globale portera à la fois sur les notes et sur la prestation orale lors de l'argumentation.

2. Analyse d'un bloc de textes du recueil

Il s'agit de préparer une synthèse réflexive et analytique d'un des blocs de textes du recueil et de procéder à la présentation lors de la deuxième partie du cours. Les textes seront complémentaires à la matière présentée dans la première partie du cours. Tous les blocs désignés devront être couverts (sept blocs de textes au total **à partir du 23 janvier**). Le but de l'exposé est de susciter la discussion parmi le groupe. Il doit donc proposer un questionnement et/ou une réflexion sur les textes. **Le travail écrit (6 à 8 pages)** devra être remis au plus tard deux semaines après l'exposé et être présenté **selon les normes en vigueur à l'UQAM**. Compte tenu du nombre de personnes inscrites au cours, le travail devra être fait **en équipe**.

3. Travail de recherche

Le travail de recherche peut prendre la forme d'une analyse comparative d'auteurs sur une thématique spécifique ou sur un débat en épistémologie. Il peut aussi porter sur un auteur en particulier. Le choix du sujet ainsi que de l'angle de traitement sont laissés à la discrétion de l'étudiante ou de l'étudiant, à condition qu'il soit en lien avec l'épistémologie.

Le travail écrit devra comporter de 10 à 20 pages selon qu'il soit fait individuellement ou en équipe (**individuellement : 10 à 12 pages – en équipe : 15 à 20 pages incluant une bibliographie plus substantielle**). Il doit être présenté **selon les normes en vigueur à l'UQAM**. Il doit être remis au plus tard à la fin de la session. À partir du 27 mars, chaque personne ou équipe devra procéder à une courte présentation orale de sa recherche. Les étudiantes et étudiants devront **inscrire leur sujet au retour de la semaine de lecture afin de préparer l'horaire des dates d'exposés**. Cette présentation a pour objectif de

partager avec les personnes inscrites au cours les connaissances acquises et la réflexion menée. Elle permettra aussi d'apporter des ajustements, au besoin, en fonction des commentaires reçus puisque l'écrit pourra être remis subséquemment à l'exposé.

4. Présence aux cours

Puisque la stratégie pédagogique du cours est supportée par la participation des étudiantes et étudiants, un pourcentage de la note est accordé à la présence au cours. La présence pourra être vérifiée en première partie ou en deuxième partie du cours.

Critères de correction

Sur le fond :

- cohérence du texte (ou de l'exposé)
- pertinence des arguments retenus
- justesse des informations
- originalité de l'angle choisi

Sur la forme :

- Clarté de l'expression écrite et orale (lors des exposés et du débat)
- Utilisation conforme des citations
- Qualité du français écrit
- Qualité de la présentation

Retard de remise

***** Les travaux écrits remis pendant la session (notes d'atelier et synthèse du bloc de textes) doivent être remis aux dates indiquées dans le calendrier. Une pénalité de 0.5 point par jour de retard sera soustraite de la note obtenue pour les retardataires. Ceci a pour but d'assurer l'équité entre toutes et tous.**

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

Le recueil de textes préparé par la responsable du cours est obligatoire. Il est disponible à la COOP-UQAM sous le titre du cours POL 4630, *Épistémologie de la science politique*, au nom de l'enseignante.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

| Date | Contenu du cours |
|----------------|--|
| 9 janvier | Présentation générale du cours |
| 16 janvier | Introduction à l'épistémologie : notions de base, épistémologie et histoire des sciences, les grands débats |
| 23 janvier | Introduction à l'épistémologie (suite) Consignes préparatoires pour l'atelier-débat |
| 30 janvier | Atelier-débat |
| 6 février | Du « noyau-dur » de l'épistémologie : positivisme, empirisme logique et de son questionnement par le rationalisme critique |
| 13 février | L'historicisme et le positivisme en question |
| 20 février | Dans la foulée du postpositivisme : Paradigme et programme, le rationalisme appliqué en sciences sociales |
| 27 février | La connaissance située : marxisme et féminisme |
| 6 mars | Semaine de lecture |
| 13 mars | Du constructivisme, du relativisme et du pragmatisme comme positions épistémologiques |
| 20 mars | Langage, discours et épistémologie |
| 27 mars | Présentations des étudiantes et étudiants |
| 3 avril | Congé de Pâques |
| 10 avril | Présentations des étudiantes et étudiants |
| 17 avril | Présentations des étudiantes et étudiants |

BIBLIOGRAPHIE

Quelques titres pourront s'ajouter en cours de session.

Monographies :

ADORNO, T et K. POPPER, (1979), *De Vienne à Francfort. La querelle allemande des sciences sociales*, Bruxelles, Éditions Complexe, 278 p.

BERGER P., et T., LUCKMANN, 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 288 p.

BERTHELOT, Jean-Michel, 2001, *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, PUF, 593 p.

BLANCKAERT, Claude, Loïc BLONDIAUX, Laurent LOTY, Marc RENNEVILLE et Nathalie RICHARD (sous la direction de), 1999, *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*. Paris/Montréal, L'Harmattan/L'Harmattan Inc, 308 p.

- BOURDIEU, Pierre (et al.), 2005, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 357 p.
- BOUVERESSE, Renée, 2000, *Le rationalisme critique de Karl Popper*, Paris, Ellipses Éditions Marketing S.A. 78 p.
- BOUVERESSE, Renée (sous la direction de), 1989, *Karl Popper et la science d'aujourd'hui. Actes du colloque de Cerisy-la- Salle du 1^{er} au 11 juillet 1981*, Paris, Aubier, 483 p.
- BOUVERESSE, Renée, 1981, *Karl Popper ou le rationalisme critique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1999 p.
- CAGNAT, Cédric, 2004, *La construction collective de la réalité*, Paris, L'Harmattan, 184 p.
- CHALMERS, Alan, 1991, *La fabrication de la science*, Paris, La Découverte, 166 p.
- CHALMERS, Alan, 1987, *Qu'est-ce que la science?* Paris, La Découverte, 237 p.
- CHEVALIER, Ludovic, (éd), 2006, *Le politique et ses normes. Les débats contemporains en philosophie politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 202 p.
- COMETTI, Jean-Pierre, 1994, *Pragmatisme, politique et philosophie*, Cahiers d'épistémologie No 9415, Montréal, UQAM, 17 p.
- CORCUFF, Philippe, 2007, *Les nouvelles sociologies. Entre le collectif et l'individuel*, Paris, Armand Colin, 127 p.
- FALCO, Maria J., 1987, *Feminism and epistemology approaches to research in women and politics*, New York Haworth Press, 127 p.
- FAVRE, Pierre (sous la direction de), 2007, *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, Éditions La Découverte, 380 p.
- FEYERABEND, Paul, 1989, *Adieu la raison*, Paris, Seuil, 373 p.
- FEYERABEND, Paul, 1979, *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Éditions du Seuil, p. 349 p.
- FOUCAULT, Michel, 1966, *Les mots et les choses. Archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 400 p.
- FREITAG, Michel, 1995, *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec, Nuit blanche, 299 p.
- GOLDMANN, Lucien, 1979, *Épistémologie et philosophie politique*, Paris, Denoël-Gonthier, 244 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1987, *Logique des sciences et autres essais*, Paris, PUF, 459 p.

- HABERMAS, Jürgen, 1976, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 386 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1973, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Éditions Gallimard, P. 211 p.
- JACOB, Pierre (éd.), 1980, *De Vienne à Cambridge. L'héritage du positivisme logique*, Paris, Gallimard, 477 p.
- JACOB, Pierre, 1980, *L'empirisme logique, ses antécédents, ses critiques*, Paris, Les éditions de Minuit, 306 p.
- KREMER-MARIETTI, Angèle, 2007, *Auguste Comte et la science politique*, Paris, L'Harmattan, 249 p.
- KUHN, Tomas S., 1972, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 246 p.
- LAKATOS, Imre, 1994, *Histoire et méthodologie des sciences*, Paris, PUF, 268 p.
- LATOUR, Bruno, 2006, *Changer de société. Refaire la sociologie*, Paris, Éditions La Découverte, 400 p.
- LATOUR, Bruno, 1995, *La science en action*, Paris, Éditions Gallimard, 663 p.
- LE MOIGNE, Jean-Louis, 2007, *Les épistémologies constructivistes*, Paris, PUF, 127 p.
- LÖWY, Michael, 2012, *Les aventures de Karl Marx contre le baron de Münchhausen. Introduction à une sociologie critique de la connaissance*, Paris, Éditions Syllepse, 205 p.
- LYOTARD, Jean-François, 1979, *La condition postmoderne*, Paris, Les Éditions de Minuit, 109 p.
- OLIVIER, Lawrence (et al), 1998, *Épistémologie de la science politique*, Québec, PUQ.
- PAOLUCCI, Paul, 2007, *Marx's Scientific Dialectics. A Methodological Treatise for a New Century*, Leiden – Boston, Brill, 328 p.
- QUÉRÉ, Louis, 1999, *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique. Essais d'épistémologie des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 216 p.
- POPPER, Karl, 1998, *La connaissance objective*, Paris, Flammarion, 578 p.
- POPPER, Karl, 1985, *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*, Paris, Payot, 610 p.
- POPPER, Karl, 1984, *L'univers irrésolu. Plaidoyer pour l'indéterminisme*, Paris, Hermann, 159 p.
- POURTOIS, J. –P et H. DESMET. *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Pierre Mardaga, éditeur, 235 p.

RORTY, Richard, 1995, *L'espoir au lieu du savoir. Introduction au pragmatisme*, Paris, Albin Michel, 149 p.

RORTY, Richard, 1994, *Objectivisme, relativisme et vérité*, Paris, PUF, 248 p.

RUELLAND, Jacques G., 1991, *De l'épistémologie à la politique. La philosophie de l'histoire de K.R. Popper*, Paris, P.U.F., 248 p.

SOKAL, Alan et Jean BRICMONT, 1997, *Impostures intellectuelles*, Paris, Éditions Odile Jacob, 276 p.

STENGERS, Isabelle, 1993, *L'invention des sciences modernes*, Paris, Éditions La Découverte, 209 p.

TANESINI, Alessandra, 1999, *An Introduction to feminist epistemology*, Malden, Mass Blackwell, 288 p.

WATZLAWICK, Paul, 1996, *L'invention de la réalité. Comment savons-nous ce que nous croyons savoir? Contributions au constructivisme*, Paris, Seuil, 373 p.

WEBER, Max, 1963, [1919], *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 186 p.

ZACCAÏ-REYNERS, Nathalie (éd.), 2003, *Explication – Compréhension, Regards sur les sources et l'actualité d'une controverse épistémologique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 254 p.

Articles de revues, chapitres de livres :

BERTHELOT, Jean-Michel, 2000, « Épistémologie et sociologie de la connaissance scientifique », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. CIX, p. 231-234.

BOUDON, Raymond, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique? », *Sociologie et Sociétés*, vol XXXIV, 1, p. 9-34.

BUECHLER, Steven M., 2008, « Gendered Selves and Worlds », in *Critical Sociology*, Boulder – London, Paradigm Publishers, o. 143-160.

COMTE, Auguste, [s.d.] « Première leçon » dans *Cours de philosophie positive. Discours sur l'esprit positif, tome premier*, Paris, Éditions Garnier Frères, 205 p. extrait du 1^{er} texte, p. 1-33.

DOSTIE-PROULX. Pierre-Luc, 2008, « Le point de vue moral dans la philosophie éthico-politique de Richard Rorty », *Phares*, vol 8, p. 89-103.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, DOMINIQUE, 2011, « Le féminisme comme théorie critique des sciences », *Tumultes*, 2, n° 37, p. 59-63.

GAUSSOT, Ludovic, 2008, « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports », *Sociologie et Sociétés*, vol 40, no 2, p. 181-198.

HAHN, Hans, Otto NEURATH et Rudolf CARNAP 1985, « La conception scientifique monde, le Cercle de Vienne » dans Antonia Soulez (dir), *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits. Carnap – Hahn – Neurath – Schlick – Waismann – Wittgenstein*, Paris, Presses universitaires de France, 364 p. texte 1, p. 108-129.

OLIVIER, Lawrence, 2001, « Science et non-science du politique: pensée de la destruction et éthique de la cruauté », dans *La politique par le détour de l'art, de l'éthique et de la philosophie*, sous la direction de Lucille Beaudry et Lawrence Olivier, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 77-97.

OWEN, David, 1995, « Truth and Eros. A Critique of the Philosophical Commitments of Liberal Reason » dans *Nietzsche, Politics & Modernity*, Sage Publications Inc, 180 p. p. 20-

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.